

AXE 5 - AMPLIFIER LA SOLIDARITE ET ORGANISER LA COHESION DU TERRITOIRE

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- **N° 20** : Créer un environnement propice à l'insertion durable des publics (mobilité, santé, logement, services...)
 - **N° 21** : Faciliter l'organisation des dispositifs d'insertion, de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises
 - **N° 22** : Promouvoir le développement de réponses innovantes dans le champ de l'économie solidaire
 - **N° 23** : Aider au développement de nouvelles activités accompagnant l'insertion par l'économique
 - **N° 24** : Encourager les initiatives qui visent au renouvellement, à l'entretien du lien social et à la participation de groupes sociaux
-
- **N° 25** : Inciter la mise en réseau et la coordination des initiatives entre les acteurs du monde de l'insertion, prescripteurs, et opérateurs d'insertion.

MESURES DE L'AXE 5

→ N° 20 : Créer un environnement propice à l'insertion durable des publics (mobilité, santé, logement, services...)

Le Pays aujourd'hui...

Malgré l'existence d'une offre de services liés à la mobilité, à l'hébergement, à la garde d'enfants, à l'accès aux soins ou à la culture, celle-ci est insuffisante et pas assez structurée pour répondre à l'ensemble des besoins.

La prise en compte de ces facteurs favorisant l'insertion renvoie à la mise en œuvre de projets énoncés dans l'axe 4.

Au-delà de cette approche globale, certains dispositifs plus ciblés seront encouragés

- ◆ **Soutenir les projets qui facilitent l'autonomie des publics en difficulté dans le domaine de la mobilité : accès aux transports collectifs, mobilité individuelle notamment en milieu rural (mise à disposition de véhicules, atelier mécanique associatif, co-voiturage, chéquier mobilité)...**

- ◆ **Décliner à l'échelle du Pays les dispositions prévues au titre des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées :**
 - Développer des opérations de logements très sociaux dans le parc public
 - Mobiliser et sécuriser le parc privé pour favoriser l'accès à une offre adaptée
 - Créer une offre spécifique en adéquation avec des besoins ciblés (jeunes, gens du voyage, public désocialisé...)
 - Encourager la mise en place d'outils de maîtrise foncière favorisant la création de logements locatifs et en accession à la propriété accessibles aux publics en difficulté

- ◆ **Encourager les initiatives qui facilitent l'insertion des femmes notamment dans le soutien aux structures de garde d'enfants ou de loisirs jeunesse.**

- ◆ **Faciliter la mise en œuvre des actions prévues au titre du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins**
 - Développer et structurer les réseaux de santé de proximité
 - Renforcer l'implication de la médecine de ville et du secteur hospitalier dans l'approche des populations précarisées

- ◆ **Soutenir les actions visant à faciliter l'accès à la culture et au savoir**
 - Développer et mettre en réseau les opérateurs dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme
 - Soutenir les projets qui facilitent la culture pour tous au quotidien

A titre d'exemple....

Soutenir les associations qui accompagnent les publics dans leurs parcours d'insertion,

Appuyer les initiatives qui facilitent la mobilité individuelle

Encourager les dispositifs d'accès aux soins et de prévention du type Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PAS)

Politique tarifaire envers les publics démunis pour l'accès à la culture

Structures valorisant les processus d'éducation à la culture

→ N° 21 : Faciliter l'organisation des dispositifs, d'insertion, de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises

Le Pays aujourd'hui ...

Malgré l'existence de nombreux organismes d'insertion par l'économique et d'un appareil de formation offrant une large gamme de contenus, il apparaît un réel manque de lisibilité qui rend difficile l'accès de ces services aux publics éloignés des réseaux d'information. Le Pays doit encourager les actions de communication qui visent à mieux informer les publics soit directement, soit par les relais de proximité (communes, centres sociaux, services publics...).

- ◆ **Favoriser la mise en commun et la centralisation de services visant l'accès aux droits**

- ◆ **Structurer l'offre de formation en direction des publics les moins qualifiés et soutenir les actions de formation à distance bien adaptées au milieu rural**

- ◆ **Etablir des principes de décloisonnement et de transversalité entre les institutions en charge de la formation et de l'insertion professionnelle (ANPE, ARFE, services de l'Etat, prestataires...) pour articuler et mettre en cohérence leurs moyens et développer une logique d'accueil et d'information commune.**

- ◆ **Développer l'information en direction des publics concernés et envers les structures relais (collectivités, associations....) sur l'existence des dispositifs d'insertion locaux.**
- ◆ **Accompagner les porteurs de projet en phase amont de la création d'activité dans la découverte et l'appropriation de leur environnement social et économique.**

A titre d'exemple....

Créer des maisons communes de services publics

Créer des outils de communication sur les dispositifs d'insertion,

Encourager les projets qui proposent de rapprocher les publics des NTIC

→ N° 22 : Promouvoir le développement de réponses innovantes dans le champ de l'économie solidaire

Le Pays aujourd'hui...

On constate des besoins en main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs (agriculture, bâtiment, hôtellerie...) et la présence d'un nombre important de structures d'insertion (associations, entreprises d'insertion...) qui interviennent sur le territoire. Par ailleurs, la demande croissante en terme de services aux personnes âgées, jeunes, ou aux collectivités (entretien et gestion de l'espace communal...) va s'accroître dans l'avenir et peut constituer des potentiels d'emplois importants. Le pays peut soutenir une politique ambitieuse tournée vers l'économie solidaire. Il s'agira ainsi de favoriser l'intégration des publics en difficulté au travers de nouveaux modes de gestion de l'emploi, dans le cadre de pratiques solidaires favorisant l'insertion par l'économique.

- ◆ **promouvoir de nouvelles formes d'emploi qui répondent à un souci commun d'utilité sociale, de cohésion du territoire et de services à la personne ou aux collectivités**
- ◆ **Soutenir des projets qui visent le partage des risques et l'économie mixte entre le secteur privé et les collectivités ou le secteur associatif**

A titre d'exemple...

Encourager la mise en œuvre de nouveaux outils structurels (SCIC, régie rurale de services, SCOP plate-forme d'initiative locale...) et financier (épargne mixte de proximité, fonds de garantie, caisses solidaires...)

Développer de nouvelles formes de gestion de l'emploi (emploi à temps et coût partagé du type Mode d'emploi)-, multisalariat...

→ N° 23 : Aider au développement de nouvelles activités accompagnant l'insertion par l'économique

Le Pays aujourd'hui...

Bien que certains partenariats entre le secteur privé et le secteur de l'insertion existent notamment dans le cadre des entreprises d'insertion, ou des GEIQ, le pays doit encourager toutes les initiatives qui facilitent les rapprochements et la coopération entre acteurs (privés, opérateurs, et collectivités). Le pays a connu récemment une forte croissance économique, un des enjeux sera que cette reprise profite à toute la population. Il s'agit de conforter une prise en compte mutuelle des besoins et des ressources entre les deux secteurs afin de conduire de véritables parcours d'insertion professionnelle.

- ◆ **Faciliter les articulations offre/demande d'emplois au plus près des publics**
- ◆ **Appuyer la mise en place de réseaux d'entreprises partenaires**
- ◆ **Participer à l'insertion des femmes**
- ◆ **Promouvoir la qualification, la professionnalisation et la validation des acquis des publics afin de faciliter leur insertion en milieu ordinaire de travail**
- ◆ **Soutenir l'immersion directe des publics dans l'entreprise par un dispositif d'accompagnement et de suivi adapté**

A titre d'exemple...

Etude sur l'adéquation des besoins des entreprises et des niveaux requis de qualification des publics (jeunes, femmes, hommes...)

Tutorat d'entreprise

Création de GEIQ multisectoriel

Développement des chantiers d'insertion à partir de nouveaux supports (restauration, multimédia...)

Sensibiliser les femmes à de nouveaux secteurs d'activité

→ N° 24 : Encourager les initiatives qui visent au renouvellement, à l'entretien du lien social et à la participation de groupes sociaux

Le Pays aujourd'hui...

Pour répondre à l'ambition partagée par tous de solidarité et développement du territoire, un des défis à relever est de faire émerger un sentiment d'appartenance à un territoire au travers de la reconnaissance d'une identité et des enjeux porteurs d'un avenir commun.

Il s'agit ainsi de mobiliser et impliquer tous les acteurs en vue de structurer une offre de proximité qui favorise l'expression de besoins sociaux et la confrontation des idées dans une acceptation réciproque

- ◆ **Impulser une dynamique locale en direction des élus, des acteurs économiques et des représentants du secteur associatif (sport, loisirs) afin de constituer des réseaux de sociabilité qui composent l'identité locale et l'attachement à un territoire.**
- ◆ **Faciliter l'émergence d'actions collectives d'insertion sociale pour les publics les plus éloignés de l'emploi**
- ◆ **Mettre en place et en réseau des outils de proximité répondant à des attentes sociales notamment en milieu rural**
- ◆ **Garantir des services sociaux de qualité pour la population, notamment troisième âge, enfance, handicapés...**

A titre d'exemple...

Opération pilote de Communautés de Communes pour initier une politique exemplaire en matière d'accueil et de services en direction des personnes âgées.

Elaboration d'un schéma d'animation sociale en concertation avec les administrations, collectivités, les associations, structures locales, et acteurs sociaux.

Politique de communication autour des enjeux de développement portés par le Pays.

→ N° 25 : Inciter la mise en réseau et la coordination des initiatives entre les acteurs du monde de l'insertion : prescripteurs, et opérateurs d'insertion

Les pays aujourd'hui...

De nombreux partenaires et procédures existent, qu'une réflexion commune au pays Est Quercy et au pays Rouergue Occidental peut contribuer à harmoniser. La coordination, la recherche d'économie d'échelle et de complémentarité dans les actions des différents intervenants doivent être un objectif fort du Projet collectif des deux Pays sur un domaine de compétences qui relèvent de différentes structures.

Le projet commun doit permettre d'anticiper collectivement les besoins des partenaires sociaux, de dégager des éléments non pris en compte par les politiques existantes et de mettre en place des réponses spécifiques voire innovantes. Il doit favoriser l'utilisation d'outils existants comme lieu de coordination (les CLIC par exemple) et d'échanges d'expériences.

- ◆ **Impulser la mise en réseau des acteurs de l'insertion afin de mutualiser les compétences, les outils, capitaliser des expériences, encourager des projets communs et des actions concertées de communication**
- ◆ **Structurer le réseau afin de catalyser les énergies et constituer une force cohérente de proposition notamment en direction des collectivités ou de la sphère économique.**
- ◆ **Favoriser la mise en œuvre et l'animation d'un plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**

A titre d'exemple

Recenser les besoins de formation des bénévoles pour adopter des plans de formation communs entre structures

Initier des actions de communication qui valorisent les expériences menées par les différents opérateurs d'insertion

Constituer un pool de services complémentaires à l'échelle de différentes structures pour répondre aux besoins des collectivités ou des entreprises

Encourager les actions conduites en commun qui visent à améliorer l'interface public/professionnels